

Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE) représentée par Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLEN COURT-EN-PONTHEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY) représenté par Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY) représentée par Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Jacky THUEUX (RUE) représenté par Monsieur Joël PORQUET (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON) représenté par Monsieur Dominique LECERF (VRON)

Absent(s) : Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Excusé(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_106-DE

A G E D I

Objet de la Délibération : FINANCES - Décision budgétaire modificative 2 budget crèches

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°122/5/2017 en date du 29 mai 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 septembre 2017, approuvant les statuts de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la délibération de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre n° 165/10/2017 en date du 5 octobre 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2017, approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la délibération de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2019_025 en date du 28 mars 2019 et l'arrêté Préfectoral du 2 juillet 2019, approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la délibération de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2024_047 du 03 avril 2024 et l'arrêté préfectoral du 05 août 2024, approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.
Vu la délibération n° DE_2024_033 du conseil communautaire en date du 3 avril 2024 approuvant le Budget Crèches,
Vu la délibération n° DE_2024_078 du conseil communautaire en date du 3 octobre 2024 approuvant la décision modificative n°1.
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2024,

Le Président propose au Conseil Communautaire :

- qu'une deuxième décision modificative du budget principal de l'exercice 2024 soit prise afin d'ajuster les crédits budgétaires tels que dans le tableau ci-dessous et relatifs à :

Sur la section de fonctionnement :

En dépense, un complément de crédits de 1 500 € en dotation aux amortissements concernant les immobilisations acquises sur l'exercice 2024 est nécessaire pour contenir compte de l'obligation du calcul au prorata temporis liée au passage en M57.

Sur la section d'investissement :

1 500 € sont ajoutés en recette d'investissement pour constater les amortissements de l'année en cours (écritures d'ordre).

La diminution du virement à la section de fonctionnement à la section d'investissement de 1 500 € vient équilibrer les sections.

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_106-DE

A G E D I

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET CRECHES 2024			
Section de Fonctionnement			
CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre	
042 - 6811 Dot. amort. immos incorp. et corp.	1 500,00		
023 - 023 Virement à la section d'investissement	-1 500,00		
Total	0,00	Total	0,00
Section d'investissement			
CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre	
		040 - 28185 Autres immo. Corporelles	400,00
		040 - 28188 Matériel de téléphonie	1 100,00
		021 - 021 Virement de la section de fonctionnement	-1 500,00
Total	0,00	Total	0,00

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- D'approuver la décision modificative n°2 du budget Crèches 2024,
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 70

Farcy Pascal
 Berthe Antoine
 Balesdent Bruno
 Patte Claude
 Bourgeois Thibault
 Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc
 Mailly Vincent
 Bordret Xavier
 Gamard Marcel
 Mouton Eric
 Cat René
 Doyer Mathieu
 Crépin Maurice
 Level Hervé
 Gérard Olivier
 Beron Maïté
 Delannoy Dominique
 Alexandre Isabelle
 Taeck Guy
 Wallet Daniel
 Martin Jean Luc
 Baillet Alain représenté par Kraemer Eric
 Kraemer Eric
 Van Riek Onghena Marie José représentée par Merlin M
 Dulys Jean-Claude

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de réception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_106-DE

A G E D I

Pruvot Jean Paul
Carpentier Fabien
Noël Frédéric
Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Parment Philippe représenté par Gouesbier Francis
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Crépy Yves représenté par Marcassin Daniel
Hertault Claude
Sellier Philippe
Forestier Maurice
Delcourt Amandine représentée par Forestier Maurice
Monflier Bernard
Balsamo Martial
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie représentée par Roucoux Annie
Louvet Gérard
Jaméas Jean Jacques représenté par Nester Paul
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bost Patrick représenté par Patte Claude
Thueux Jacky représenté par Porquet Joël
Magnier Annita représentée par Hareux Dany
Porquet Joël
Hareux Dany
Richard Renard représenté par Hertault Claude
Nester Paul
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Soubry Patrick représenté par Lecerf Dominique
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Canal Valérie Anne
Miannay Thierry

Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_106-DE

A G E D I

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 29/11/2024

Date de reception de l'AR: 29/11/2024

080-200070936-DE_2024_106-DE

A G E D I